

## Module d'enseignement proposé pour accompagner le dépôt électronique des thèses à l'Université d'Orléans

### Contexte :

Ce module s'inscrit dans le cadre du dépôt électronique des thèses à l'Université d'Orléans entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

En application de l'*Arrêté du 7 août 2006* relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat<sup>i</sup>, les thèses soutenues à l'Université d'Orléans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 sont soumises aux nouvelles règles du dépôt électronique.

Pour accompagner ces nouvelles modalités, il est proposé aux doctorants un cours sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle et un cours sur le cadre technique du dépôt et la mise en page de la thèse.

Il est vivement conseillé pour tous les doctorants inscrits en 3<sup>ème</sup> année de thèse (ou plus) à l'approche ou au début de la rédaction de leur thèse.

### Deux interventions :

#### ***Droit d'auteur et de la propriété intellectuelle***

Thibaut MASSART (Professeur Directeur du Master Droit des affaires à l'Université d'Orléans)  
3h en amphi  
Mercredi 8 avril 2009 de 10h à 13h – Amphithéâtre Cantillon – UDR Droit

#### ***Cadre technique du dépôt et mise en forme de la thèse avec la feuille de style***

Hélène JOUGUET (Ingénieur d'étude, Ressources électroniques au Service commun de documentation de l'Université d'Orléans)  
2h en amphi  
Date à préciser : mai 2009

2h de TP pour l'utilisation de la feuille de style (accompagnement personnalisé à définir d'après les besoins des étudiants)  
Date à préciser (en accord avec les étudiants intéressés)

Coordination : Hélène Jouguet - SCD Orléans ([helene.jouguet@univ-orleans.fr](mailto:helene.jouguet@univ-orleans.fr))

---

<sup>i</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000635069&dateTexte>